Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

Compte rendu de réunion N°01 du Lundi 01 Juillet 2024

Personnes présentes :

Grisel Jeremy

Assistent :

Rutily Léa, Casili Marie-Luce

1. **Demande de candidature AG 2024/2025 :**

Les candidatures pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2025 sont ouvertes au secteur Corse du Sud (comme l'AG 2024 a eu lieu en Haute-Corse cette année nous donnons l'organisation aux clubs qui le souhaitent dans le secteur 2A).

Les candidatures doivent être envoyées par retour de mail du CR à la COC avant le dimanche 14 Juillet 2024.

2. **Engagements régional 24/25 :**

Ci-joint le document d'engagement pour la saison 2024/2025.
Ce document doit être envoyé par retour de mail du CR à la COC avant le lundi 22 Juillet 2024 conformément aux votes des clubs lors de l'Assemblée Générale du 15 Juin 2024.

Je vous rappelle que les permanences téléphoniques de la CTOA sur la ligne 06.51.51.26.52 se feront le lundi de 14h à 18h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 16h, et le vendredi de 10h à 14h.

Néanmoins, l'ensemble des demandes devront également faire l'objet d'un mail, depuis la boite standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :
Compétition : 5500000.coc@ffhandball.net
Arbitrage : 5500000.cta@ffhandball.net